

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 43 publiée le 21 septembre 2005

21 septembre 2005 - Pour que vive la paix liturgique !

La Lettre de Paix liturgique

Numéro 43 - 21 septembre 2005

Pour abonner un ami, une paroisse, une institution et nous aider à développer notre mouvement, envoyez un message à l'adresse suivante :
contact@paixliturgique92.com

Pour que vive la paix liturgique !

▫ Dans l'actualité des dernières semaines, de nombreux événements ont été autant de signes d'espérance pour tous les chrétiens qui souhaitent qu'une véritable paix liturgique se mette enfin en place, concrètement, entre tous les catholiques de bonne volonté par-delà les sensibilités liturgiques.

C'est ainsi par exemple que l'on a pu voir, lors des dernières JMJ à Cologne autour de Benoît XVI, une expérience concrète de « paix liturgique locale » réussie à travers la délégation internationale menée par Juventutem. Répondant à l'appel du Saint-Père, cette délégation de jeunes attachés à la messe de saint Pie V a organisé officiellement un festival au sein des Journées mondiales de la Jeunesse du 10 au 21 août 2005 auquel ont participé plusieurs milliers de jeunes. Cette délégation - dont la presse s'est d'ailleurs largement fait l'écho - était officiellement soutenue par des cardinaux et évêques du monde entier comme le cardinal George, archevêque de Chicago et vice-président de la conférence épiscopale des Etats-Unis, le cardinal Pell, archevêque de Sydney (Australie), monseigneur Ricard, archevêque de Bordeaux, président de la conférence des évêques de France et membre de la commission pontificale « Ecclesia Dei », monseigneur Rifan, supérieur de l'administration apostolique St-Jean-Marie-Vianney (Brésil), monseigneur Alencherry, évêque de Thuckalay (Inde), monseigneur Haas, archevêque de Vaduz (Liechtenstein), monseigneur Eder, archevêque émérite de Salzbourg (Autriche), monseigneur Léonard, évêque de Namur (Belgique), monseigneur Burke, archevêque de Saint Louis (Etats-Unis), monseigneur Kozon, évêque de Copenhague (Danemark) et bien d'autres...

En France, des signes se sont également manifestés. Ainsi monseigneur Ricard déclarait dans La Croix du 25 août : « On pourra peut-être envisager des possibilités plus larges, pour ceux qui le souhaitent, de célébrer la messe selon le rite de saint Pie V. Il doit y avoir place, dans l'Eglise, pour une large palette de sensibilités, et celle qui se manifeste par le désir de célébrer l'Eucharistie selon ce rituel ancien peut sans doute être encore mieux accueillie qu'elle ne l'est déjà. »

À Nanterre, il y a quelques mois seulement, les plus hautes autorités du diocèse refusaient encore et toujours d'appliquer les privilèges du Motu Proprio « Ecclesia Dei » pourtant promulgué par Jean Paul II en 1988, et ce malgré de multiples demandes respectueuses. Et voici que monseigneur Daucourt a annoncé au milieu du mois de juillet qu'il autorisait la célébration d'une messe traditionnelle à compter du premier dimanche de l'Avent chaque dimanche et fêtes à 9h 30 à Sainte-Marie de Fontenelle (30, avenue Felix Faure à Nanterre, à proximité de Rueil, Suresnes et Puteaux) et qu'il a nommé l'un de ses prêtres, le père Aybram, vicaire général chargé de la mise en place de la lettre « Ecclesia Dei » dans son diocèse...

Le document préparatoire au prochain synode sur l'Eucharistie qui appelle au retour du jeûne eucharistique, au respect des rites, à la cessation des abus, à un plus grand respect envers l'Eucharistie, ainsi que les discours répétés du Pape sur sa place centrale dans la vie de l'Eglise sont autant de signes encourageants venant de Rome.

Ces signes qui auraient semblé impensables il y a encore quelques mois sont des lueurs d'espérance pour les catholiques exclus de leurs diocèses en raison de leur attachement à la liturgie traditionnelle.

Cette espérance ne doit pas être déçue et c'est pourquoi il nous faut continuer ce beau travail en faveur de la paix liturgique partout où cela est nécessaire. Notre Saint-Père Benoît XVI lui-même nous montre la voie.

Comment en effet ne pas saluer la rencontre qui a eu lieu, le 29 août dernier, entre le Saint-Père et monseigneur Fellay, supérieur de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X fondée par monseigneur Lefebvre ? Quel bel exemple que cette rencontre ! Rencontre dont le directeur de la salle de presse du Vatican dit qu'elle « s'est déroulée dans un climat d'amour de l'Eglise et de désir d'arriver à la parfaite communion ». Par cette rencontre, le Saint-Père nous indique que, par-delà les difficultés, le dialogue et l'écoute sont le début de la paix. Cette volonté d'unité clairement manifestée par Benoît XVI est un magnifique signe d'espérance pour l'Eglise car, si la paix et la pleine communion sont ainsi envisagées comme possibles, demain, avec la Fraternité sacerdotale Saint Pie X malgré les événements passés, alors la paix avec les catholiques attachés à la liturgie traditionnelle de l'Eglise qui n'ont cessé depuis 1988 de demander à leurs évêques le bénéfice du Motu Proprio « Ecclesia Dei » de Jean Paul II s'impose d'elle-même aujourd'hui ! La pleine reconnaissance dans les diocèses et l'incorporation franche des communautés traditionnelles doivent donc être possibles aujourd'hui ! C'est finalement l'application « large et généreuse » du Motu Proprio à laquelle appelait déjà Jean Paul II pourtant restée quasiment lettre morte en France, qui doit désormais se mettre en place.

A en croire les nombreux témoignages de sympathie reçus par notre association pendant tout l'été, il semble que l'urgence de faire cette paix entre tous les catholiques de bonne volonté est une priorité de terrain partagée par des chrétiens de plus en plus nombreux et aux sensibilités liturgiques diverses.

En effet, la terrible situation d'ostracisme liturgique dont nous nous sommes fait l'écho depuis deux ans est bien loin de ne frapper que notre diocèse et chaque semaine, des personnes qui reçoivent notre lettre électronique nous livrent ce qu'elles vivent au quotidien dans leurs diocèses, partagent avec nous cette volonté de tout faire pour que cesse l'apartheid liturgique et remercient Paix liturgique de se faire en quelque sorte la voix des sans-voix et des bannis des diocèses.

Beaucoup de fidèles, se croyant isolés dans leurs diocèses, nous écrivent pour nous dire à quel point il est important de communiquer sur la question de l'exclusion dans les diocèses des familles attachées à la liturgie traditionnelle de l'Eglise. La communication et l'information, voilà ce qui fait défaut pour beaucoup de fidèles découragés.

Ces témoignages divers nous touchent car, au-delà de la souffrance qu'ils traduisent, souvent se dégage une grande espérance de voir bientôt la paix, la vraie paix liturgique, rétablie non seulement dans notre diocèse de Nanterre mais partout ailleurs également.

C'est pourquoi, compte tenu de l'ampleur de l'ostracisme liturgique qui sévit encore en France, il ne nous semble plus possible de circonscrire notre tâche d'information aux seules limites géographiques du diocèse de Nanterre.

Désormais, nous tâcherons donc de mêler nos voix à celles de nos frères des autres diocèses qui souffrent terriblement de la situation d'apartheid liturgique. Comment ne pas penser à nos frères de Reims qui depuis des années s'adressent respectueusement, mais en vain, à leur évêque pour avoir une chapelle pour la communauté traditionnelle ? Comment ne pas penser aux fidèles de Chartres, d'Annecy, d'Orléans ou de Coutances et de bien d'autres diocèses de France qui, malgré les demandes, ne sont pas reçus ou sont menés en bateau depuis des années ? Que faut-il faire, nous demandent-ils, puisque le dialogue chrétien nous est refusé par notre évêque ? Que faut-il faire pour ne plus être appréhendés comme des lépreux ?

Loin de Paix liturgique l'idée de se substituer aux associations ou mouvements déjà existants. C'est clairement aux fidèles de chaque diocèse de s'adresser à leur évêque, leur père, pour obtenir de lui la paix des coeurs. Nous désirons simplement communiquer largement, informer avec précision, publier des témoignages et instaurer ainsi un début de dialogue partout où la sensibilité des familles attachées à la liturgie traditionnelle de l'Eglise n'est pas reconnue.

L'instauration d'au moins une église par diocèse pour la célébration de la liturgie traditionnelle est nécessairement un minimum pour qui souhaite répondre à l'appel du Saint-Père de faire une application « large et généreuse » du Motu Proprio « Ecclesia Dei ». Nous sommes hélas bien loin du compte quand on sait qu'environ la moitié des diocèses de France ne disposent pas même d'un simple oratoire pour ces familles... En effet, dans un diocèse de France sur deux, la messe traditionnelle n'est pas célébrée dans le cadre du Motu Proprio « Ecclesia Dei » et ce malgré la forte demande des familles depuis presque vingt ans ; et encore, dans les diocèses où elle l'est, les autorisations ne visent-elles souvent que la seule messe dominicale !

Que dire encore de tous ces diocèses où la liturgie traditionnelle n'est célébrée qu'un dimanche sur deux, comme c'est le cas par exemple à Troyes (10), à Bourges (18), à Autun (71), à Corbeil (91) ou à Castres (81), quand ce n'est pas qu'un dimanche par mois comme par exemple à Biarritz (64) ou à Limoges (84) ou des diocèses où toute activité est interdite en dehors de la messe, ce qui empêche la naissance d'une véritable communauté chrétienne ? Les fidèles de sensibilité traditionnelle ne sont-ils donc pas chrétiens chaque jour de leur vie et n'ont-ils pas besoin d'aller à la messe au moins chaque dimanche ? Toutes ces situations sont irrespectueuses des personnes, empêchent toute vie chrétienne stable et sont autant d'obstacles à l'intégration véritable de ces familles dans le tissu diocésain local.

En réalité, il n'y aura pas de vraie paix liturgique si l'on ne respecte pas les réalités géographiques des diocèses. Est-il compréhensible par exemple qu'à Paris même, en dépit du très grand nombre de fidèles attachés à la liturgie traditionnelle, les besoins dans le centre et l'ouest ne soient pas pris en compte ? Est-il compréhensible également qu'en dépit d'une forte demande, aucun lieu de culte ne soit affecté à la liturgie tridentine dans la zone de Mantes-la-Jolie dans le diocèse de Versailles ? Est-il compréhensible qu'il n'y ait rien dans cette grande zone du diocèse de Versailles alors que nos frères de la Fraternité Saint Pie X disposent dans ce secteur d'un grand prieuré, de trois lieux de culte et d'une école ? Que penser de Créteil où il n'existe qu'une chapelle très excentrée ne répondant pas aux besoins d'une grande partie du diocèse, de Saint-Denis où n'est présente que la Fraternité Saint Pie X... ?

Une application « large et généreuse » du Motu Proprio « Ecclesia Dei » implique finalement l'instauration d'un lieu de culte dans chaque arrondissement où une demande se manifeste. Cela nous semble la seule solution charitable pour que cessent les irritations réciproques et que puisse se mettre en oeuvre une véritable unité des chrétiens autour de leurs pasteurs. Cette réconciliation est possible et le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon, lors de son homélie prononcée le 11 septembre dernier au cours de la célébration eucharistique inaugurale de la rencontre de Sant'Egidio, nous a montré la voie en expliquant ce que doit être une véritable réconciliation « ... la clé des retrouvailles que désirent si ardemment tous les baptisés se trouve dans le pardon [...] Il n'y a pas là matière à option. Les cent deniers, ces blessures que nous nous sommes infligées au long de l'histoire, doivent évidemment disparaître quand nous pensons aux dix mille talents de la Rédemption, où Jésus nous a aimés jusqu'à l'extrême, jusqu'à la folie [...] La rencontre que nous allons vivre ces jours-ci à Lyon, avec nos frères aînés, les juifs, avec les musulmans et les artisans de paix des grandes religions du monde nous en fait un devoir encore plus impérieux. C'est à l'amour que nous aurons les uns pour les autres que tous nous reconnaitront pour ses disciples. Il faut que nous revenions et demeurions dans l'unité du Père et du Fils, pour que le monde croie que Jésus est l'envoyé du Père... » Comment ne pas être saisi par ce magnifique programme ? Ce programme, s'il est honnête, s'il est authentique, ne doit-il pas commencer à être appliqué vis-à-vis des catholiques attachés à la liturgie traditionnelle de l'Eglise qui supplient leurs évêques de respecter leur sensibilité ? Ne pourrait-il pas s'appliquer aussi à nos frères de la Fraternité Saint Pie X ? Ce qui est possible avec nos frères séparés et ceux des religions non chrétiennes ne peut-il pas l'être à l'intérieur même de l'Eglise catholique ?

Il est temps de répondre à l'appel du Saint-Père. Pour notre part, voici notre seul souhait, voici pourquoi nous allons continuer à oeuvrer pour qu'enfin triomphe l'authentique paix liturgique au sein de nos églises.

Sylvie Minpontel au nom de tous les membres de Paix liturgique des Hauts-de-Seine et d'ailleurs.

Vie de l'association

Le dimanche 11 septembre nous avons réunis le bureau de Paix liturgique auquel nous avons associé les représentants de 17 diocèses. C'est au cours de cette assemblée que nous avons pris les orientations que nous présentons dans cette lettre de rentrée. Nous remercions Sylvie Mimpontel d'avoir accepté de coordonner nos travaux pour au moins une année !

Bonnes Nouvelles

Parmi les « Bonnes nouvelles » que nous procure cette rentrée 2005, nous retenons l'arrivée de 18 nouveaux séminaristes au séminaire de l'Institut du Christ-Roi. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les bonnes nouvelles que nous attendons de la fraternité Saint-Pierre et des autres communautés traditionnelles...

Un aperçu de cette belle rentrée : <http://www.icrsp.com/accueil.htm>

Texte de la semaine

Le Cardinal George Pell, Archevêque de Sydney, a dit en français lors des vêpres dans le rit romain traditionnel qu'il est venu célébrer avec Juventutem :

"Je suis content d'être ici, car le rit latin ancien est une des plus belles choses de toute la civilisation occidentale. Et je suis très content que ce rit ancien ait sa place dans l'Eglise aujourd'hui. Je suis content car ce rit vous aide à aimer Dieu et à vous aimer les uns les autres. Dans ce rit ancien toujours nous voyons que notre prière est un acte d'adoration. Il est impossible de voir une célébration comme ces vêpres comme quelque chose d'horizontal. Nous avons seulement une Eglise, dont le successeur de Pierre est le Chef, avec les successeurs des Apôtres les évêques, et cette unité est très importante pour la vie de l'Eglise (...)"

Courrier des lecteurs

▫ Les gentilles conversations ne servent à rien

« Si j'en avais l'âge je ferais à Reims ce que vous avez fait à Nanterre, car manifestement nos gentilles conversations avec notre évêque n'ont servi à rien...»

J. V. (Reims)

▫ Renaissance du catéchisme

« Nous apprécions les jeunes prêtres de la génération Jean-Paul II qui arrivent dans nos paroisses, avec eux nous collaborons parfaitement à la renaissance d'un catéchisme qui n'est pas seulement une catéchèse... Mais combien de temps faudra-t-il pour que nous retrouvions la possibilité de prier comme nous en avons besoin ? »

P. M. (Strasbourg)

▫ Inertie de notre évêque

Isolés dans notre province nous nous sentons bien démunis devant l'inertie de notre évêque... que pouvons-nous faire lorsque la bienveillance et un réel désir de paix n'est pas au rendez-vous ? Aussi nous prions pour le succès de vos entreprises afin que même les exclus de notre genre puissent espérer pouvoir un jour vivre leur foi, en communion avec leur diocèse, au rythme de la liturgie traditionnelle...

M. B. (Mende)

▫ Soutien

Je vais chaque dimanche à la messe de Vatican II dite de Paul VI, mais je soutiens entièrement votre mouvement. Bien cordialement,

Qui sommes-nous ?

▫ Ce que nous sommes ?

- Des catholiques romains attachés à leur Eglise.
- Des fidèles attachés au Saint-Père.
- Des diocésains qui respectent leur évêque et qui attendent beaucoup de lui comme des enfants de leur père.
- Des croyants soucieux de respecter l'enseignement de l'Eglise conformément aux définitions qui ont été renouvelées par le catéchisme de l'Eglise catholique publié par Jean Paul II en 1992.
- Des chrétiens très nombreux qui désirent vivre leur foi catholique dans l'Eglise au rythme de la liturgie traditionnelle comme le pape l'autorise, notamment depuis la promulgation du motu proprio Ecclesia Dei en 1988.

▫ Ce que nous désirons ?

- Une application « large et généreuse » des privilèges accordés par l'Eglise en faveur des fidèles attachés à la liturgie traditionnelle.
- C'est-à-dire la mise en place au sein de notre grand diocèse de trois églises (la surenchère ne nous intéresse pas), qui correspondent aux trois secteurs de la pastorale diocésaine.
- Il est nécessaire que ces lieux soient des églises où sera célébrée chaque dimanche et fêtes la liturgie traditionnelle selon le missel de 1962.
- L'enseignement de la foi catholique selon les schémas définis par le catéchisme de l'Eglise catholique publié par le Vatican en 1992.
- L'accès pour tous aux sacrements de la Sainte Eglise.
- La possibilité de développer dans la paix toutes les oeuvres chrétiennes nécessaires aux besoins des fidèles (scoutisme, patronage, chorale, Conférences Saint Vincent de Paul, Domus Christiani, recollections, pèlerinage...)
- Ces communautés en communion avec l'évêque doivent être dirigées par des prêtres bienveillants, soucieux de paix et de réconciliation.

▫ Pourquoi nous le désirons ?

- Les querelles dans l'Eglise doivent cesser.
- C'est notre sensibilité et le pape a demandé que cette sensibilité soit accueillie et respectée.
- Au moment où l'Eglise traverse en France une crise grave, il est urgent de mettre en œuvre une réconciliation entre tous les fidèles : les fidèles des paroisses, les catholiques qui vivent leur foi au sein des communautés « Ecclesia Dei » en dehors du diocèse et ceux qui, pour des raisons diverses, ont préféré suivre le mouvement de Monseigneur Lefebvre.
- C'est par ce moyen et lui seul que se renoueront des liens de dialogue, de charité fraternelle et de respect et que cesseront les invectives.
- C'est surtout répondre au précepte évangélique d'agir en tout pour l'unité des catholiques malgré leurs différences et leurs diversités.

C'est ainsi que l'on pourra véritablement prétendre favoriser l'oecuménisme et entreprendre tous ensemble la nouvelle évangélisation réclamée par l'Eglise.

▫ Aidez-nous

- Vous pouvez nous aider en priant à cette intention !
- Vous pouvez nous aider en faisant connaître votre opinion

* A notre évêque Mgr Gérard Daucourt, 85, rue de Suresnes, 92000 Nanterre - secretariat-eveque@catholique-nanterre.cef.fr

* Au nonce apostolique, Mgr Baldelli, 10 avenue du Président Wilson, 75116 Paris - noncapfr@wanadoo.fr

* Au président de la conférence épiscopale, Mgr Jean-Pierre Ricard, 106 rue du Bac, 75341 Paris CEDEX 07 - diocese@catholiquebordeaux.cef.fr

* Au cardinal Castrillon Hoyos, chargé par le Saint Père de l'accueil bienveillant de cette sensibilité traditionnelle dans l'Eglise, Piazza del S Uffizio 11, 00120 Le Vatican - eccdei@ecclesi.va

N'ayez pas peur d'écrire régulièrement mais fermement pour avoir une réponse.

- En adhérent à notre comité de soutien.

- Vous pouvez nous aider en participant à nos actions pour faire entendre notre voix.

Faites-vous connaître auprès de l'Association pour la Paix liturgique dans le diocèse de Nanterre, 7 rue des Marguerites - 92500 Rueil-Malmaison. Vous pouvez nous joindre par courriel à contact@paixliturgique92.com.

Chaque semaine, consultez de nouvelles informations sur notre site

www.paixliturgique92.com

Pour abonner un ami, une paroisse, une institution envoyez un message à l'adresse suivante : contact@paixliturgique92.com

Si vous ne voulez pas recevoir d'autre message de Paix 92 cliquer ici

(votre adresse nous a peut-être été communiquée par une de vos connaissances)

Association pour la Paix liturgique dans le diocèse de Nanterre

7 rue des Marguerites

92500 Rueil-Malmaison

www.paixliturgique92.com